

# FICHE ACTION

## EDUQUER À LA NATURE EN HAUTE-NORMANDIE

### 9 – PROMOUVOIR ET DEVELOPPER LE PLAN D'ÉDUCATION À LA NATURE

#### Fiche action 9/1

**Assurer la gestion du Collectif,  
le montage des dossiers, le lien avec les financeurs,  
la coordination des différents acteurs**

**Constat  
préliminaire/  
Note  
d'opportunité**

De nombreux observateurs nous alertent sur la défaillance de la culture naturaliste ou même de la simple "culture de la nature" dans la société française. Plusieurs enquêtes l'attestent et la simple confrontation avec le public, adulte, jeune, voire enseignant le démontre. Les structures déjà engagées dans l'éducation à la nature en Haute-Normandie font malheureusement le même constat. Conscientes que leur action éducative n'atteint pas la mesure apte à inverser la tendance dans notre territoire, elles s'interrogent sur les moyens de redévelopper la culture naturaliste.



S'appuyant sur une enquête menée par la Fédération des clubs CPN, le collectif a rédigé un recueil d'actions à mettre en œuvre sur toute la Haute-Normandie, en activant le plus grand nombre d'acteurs.

Ainsi s'est constitué le collectif "Eduquer à la Nature en Haute-Normandie" composé des principales structures déjà investies dans l'éducation à la nature dans la Région : l'AREHN, CARDERE, HNNE, la LPO, le Conservatoire des Sites Naturels de Haute-Normandie et le Réseau des clubs CPN de Haute-Normandie. Le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande apporte sa contribution au collectif ; ses missions conjuguent l'éducation à l'environnement et l'expérimentation, sur un territoire à haute valeur patrimoniale. Le collectif l'a identifié dès l'amorce du projet en tant que contributeur pour penser et tester certaines démarches novatrices transférables à d'autres territoires.



**Enjeu(x)**

Donner à l'éducation à la nature une place à la hauteur des enjeux de **préservation de la biodiversité**. Pour cela, l'enjeu est de **développer de manière très significative** les actions d'éducation à la nature **en qualité et en quantité** afin qu'elles soient intégrées *naturellement* dans tous les actes éducatifs et de formation.

Rétablir un **équilibre** "éducation à la biodiversité/éducation au développement durable" en faisant bien apparaître l'éducation à la nature comme une composante cohérente de l'éducation à l'environnement et au développement durable.

Elever dans **tous les niveaux** de la société haut-normande le niveau global de la **sensibilité**, de **connaissances**, de **compétences** et de **comportement** vis-à-vis de notre environnement naturel.

Toucher **tous les publics** : enfants bien sûr mais aussi les adultes enseignants, animateurs socio-culturels, élus, parents, salariés...

Organiser une nouvelle manière d'organiser notre action autour d'un **collectif** en prise directe avec les **partenaires** habituels et selon leurs compétences.

<b>Objectifs de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coordonner la mise en œuvre du plan régional d'éducation à la nature</li> <li>• Organiser l'action</li> <li>• Animer le Collectif "Education à la nature en Haute-Normandie"</li> <li>• Assurer le lien entre le Collectif et les partenaires</li> <li>• Assurer le lien entre le Collectif et l'ensemble des acteurs (associations, collectivités, autres structures) engagées dans l'éducation à la nature</li> <li>• Trouver les ressources financières pour la mise en œuvre du plan d'actions et pour le fonctionnement du Collectif</li> </ul>
<b>Description générale de l'action</b>	<p>Coordination du Collectif :  Animation des réunions – productions de documents  Organisation d'un diagnostic des pratiques régionales à vision prospective  Mise en œuvre et développement du plan d'action :  Rencontres – Programmation - Suivi</p>
<b>Public cible</b>	Le Collectif
<b>Niveau de territoire</b>	La Région
<b>Opérateur</b>	Coordination partagée et assurée par un membre du Collectif
<b>Moyens à dégager</b>	<p><u>Coordination du Collectif : 37,5 jours</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réunions de coordination :</li> <li>• Membres du collectif : 5 réunions x 1/2 j x 6 personnes = 15 jours</li> <li>• Animateur du collectif : 5 réunions x 1/2 j = 2,5 jours</li> <li>• Comptes-rendus – rédaction de documents de synthèse : 5 jours</li> <li>• Rencontres avec les partenaires et/ou financeurs : 10 rencontres x 1/2 jour = 5 jours</li> <li>• Rédaction à valeur structurelle : documents de synthèse, fiches, plans, conventions... : 10 jours</li> </ul> <p><u>Organisation d'un diagnostic des pratiques régionales à vision prospective : 7 jours</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser une consultation des communes : 2 jours</li> <li>• Réaliser une consultation des structures et associations : 3 jours</li> <li>• Production d'un document cadre : 2 jours</li> </ul> <p><u>Mise en œuvre du plan d'action : 30 jours</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rencontres - Programmation – Planification – Choix des opérations 2013/2014 – Identification des opérateurs – Plan de financement – Suivi financier : 20 jours</li> <li>• Recherche d'une modélisation en vue de dégager les caractères et les conditions de reproductibilité : 10 jours</li> </ul>
<b>Indicateurs</b>	<p>Le nombre d'actions mises en œuvre de 2012 à 2014  La qualité du fonctionnement du Collectif  La qualité des relations avec les partenaires  Les ressources financières obtenues</p>
<b>Budget</b>	<p>Coordination du Collectif : 37,5 jours  Organisation d'un diagnostic des pratiques régionales à vision prospective : 7 jours  Mise en œuvre du plan d'action : 30 jours  Recherche d'une modélisation en vue de dégager les caractères et les conditions de reproductibilité : 10 jours</p> <p style="text-align: right;"><b><u>84,5 jours x 400 € = 33800 €</u></b></p>

<b>Financier potentiel</b>	Région, départements, DREAL Fondation de France, fondation NATURE & découvertes
<b>POINTS FORTS</b>	<b>Cette action est le carburant du Plan régional l'actions</b>

